

# TAMA<sup>1</sup>, ON Y VA !

**Après plusieurs mois d'après négociations, deux séminaires, près de vingt plénières, des dizaines de bilatérales, des coups de théâtre, de l'intox... l'accord TAMA a été signé le 15 novembre 2021 par la CFE Énergies, la CFDT et FO. Il était temps de changer d'ère !**

L'accord TAMA est le fruit d'une longue gestation mais nous pouvons dire sans sourciller qu'il a été coconstruit en grande partie grâce à l'implication de nos équipes de négociateurs, appuyées par les militants de chaque métier. Avec lui, c'est un véritable changement de paradigme qui s'opère pour tous les salariés. Projet

d'équipe, télétravail, prise de travail sur chantier, souplesses horaires, qualité de vie au travail – santé sécurité, évolution du dialogue social, des réunions, dimension mobilité durable... le tout « chaperonné » par des observatoires paritaires<sup>2</sup> : le contenu de cet accord est dense. TAMA concerne directement ou indirectement le quotidien de tous les salariés.

## **UNE DÉMARCHE NOVATRICE POUR DE NOUVELLES MODALITÉS DE TRAVAIL**

Durant cette négociation, la CFE Énergies n'a eu qu'une ligne de conduite : faire « penser autrement », en étant force de proposition. Car travailler autrement, manager autrement, ce n'est rien d'autre que passer d'une ère à une autre. C'est pour cela que nos

négociateurs ont dû en permanence « remettre l'église au milieu du village » et faire évoluer le projet pour réellement oser la confiance, faire cesser le contrôle permanent, donner des marges de manœuvre, innover, expérimenter, laisser l'équipe déterminer la meilleure organisation au plus près des réalités. Tous ces principes clés ont bien été repris dans le cadrage de TAMA par EDF SA.

## **UNE MISE EN APPLICATION À SURVEILLER DE PRÈS**

La CFE Énergies considère qu'il s'agit d'un bel accord équilibré, ambitieux et innovant, qui ouvre le champ des possibles comme jamais, mais il faudra porter une attention extrême à ses conditions de mise en œuvre car l'ambition de cet accord ne doit pas être dévoyée localement. Sa réussite dépendra de l'ouverture d'esprit des directions et des lignes managériales, de la qualité de l'accompagnement des managers et des salariés et de la richesse du dialogue social dans les observatoires.

En signant cet accord, la CFE Énergies rejoint celles et ceux qui savent qu'il convient désormais de penser autrement le travail et de tirer le modèle social d'EDF vers le haut !

1. Travailler Autrement Manager Autrement

2. L'observatoire est composé de membres de la Direction, des OS représentatives signataires et d'invités éventuels de la Direction ou des OSR. Il suit la mise en œuvre de l'accord TAMA.